L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 OCTOBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 30 OCTOBRE 1866

AGENCE DE *L'ABEILLE*.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississipi, de la Nlle-Orléans à Baton-Rouge.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shériff.—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une certaine étendue de terre située dans la paroisse Concordia, au bord du Lac, et une autre étendue de terre située dans la paroisse Ste Hélène, également au bord du Lac.

Par le Quartier Maître.—A l'entrepot du gouvernement coin des rues Delord et Foucher, des câbles, des cordes, de fer, des fils de fer de télégraphe, des machines de tel. légraphe, chaines, matelas, outils de selliers, drogues et médicaments de chevaux et autres articles. La vente commencera à 10 h avec et continuera tous les jours.

Par Montgomery & Bro—A leur salle d'encan, un assortiment général de meubles, tapis, glaces, &c.—Et aux écuries de P. Libert, chevaux appaloosiles et de monture, mules, voiture latières, buggies, wagons, harnais, &c.

Par Montgomery & Bro—au No 27 de la rue du Camp' choulas et berceuses ; sur la Levée, entre les rues Foy. deau et Ladreyte, pommes de terre. — Aussi, à 10 heures, rue Poydras, près Tchoupitoulas, le fonds d'un magasin de sellier.

Par S Guinault—11 heures, sur le chemin de la Métairie, près de la Course, trente roubes laitières de race Ketchuchien et et 6 ovées en Louisiane.

Par O. Valeton—au No 65, Tchoupitoulas, vins, nonpe et blanc, en caisses, idem, de Bourgogne.

Par O. Valeton—au magasin No 65 de la rue Tchoupitoulas, montres en or, tabac à chiquer.

Par E. Roger & Co—aux Nos 45 et 47 de la rue Visille Levée, chapeaux.

Par E Roger & Co—à leurs salles d'encan, marchandises sèches.—Aussi : 300 lots de barège, mousseline blanche, o tories, denims, alpaca, mérinos et autres articles demandés dans l'automne.

Par Von Bolnigen & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de meubles, actuellement à la résidence, rue Austerlitz, ville de Jefferson, et une cloche de steamboat, à l'entrepôt du shérif de Jefferson.

Par J. F. Bolcman—rue Washington, entre Constance et Laurel, de jolis meubles.

Par Hoffman & Marks—au N:38 d : la rue de Chartres, boties, soulliers et brodequins, sans réserve.

Par John C. Bloom—au No 33 de la rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chap eaux.

Par D. E. Morphy — au No 47 de la rue des Magasins, papier de paille, fer à repasser, corde faite à la machine dans la rue de la Nlle Levée, entre Julie et St Joseph, porc et bœuf.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches, drogs noirs, couvertures grises, mousseline de laine, indiennes, &c.

Par J. B. Crost—coin St Louis et Chartres, meubles et linge de corps.

☞ **Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.**

ATTENTION!!

☞ TERRES DE VALEUR dans les Paroisses de Concord e et Ste-Hélène, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de terres de valeur situées dans les Paroisses de Concordia et Ste-Hélène, au cœt Etat.

Voir aux annonces.

☞ Les marchands de porc et de bœuf trouveront leur intérêt à assister à la vente que fait M. D. E. Morphy, encanteur, aujourd'hui, à midi, à l'inspection de Lytle.

☞ Les personnes qui désirent acheter de beaux meubles de salon en bois de rose, des buffets à deux ou trois marches, ronde et à étagères, des ornements de cheminées, des matelas des stores, des bois de lit, des rideaux, candélabres de vestibule et de salon, &c., sont invitées à assister en vente, à 10 heures et demie au No 122 de la rue Washington, à la vente de M. J. F. Boisseau, encanteur, qui offrira tout le contenu de la maison. La vente est positive sans réserve.

Grande vente de chaussures.—Aujourd'hui, mardi, 30 du courant, il sera vendu par le ministère de MM. Hoffman et Marks, à leur salle d'encan, rue de Chartres No 38, la vente commençant à 10 heures du matin, un immense lot de chaussure pour hommes, femmes et enfants, tel que reçu par les derniers steamers de New York. On verra dans l'annonce de ce jour les différentes spécifications d'articles qui composent ce lot. La vente aura lieu sans réserve et les conditions seront libérales.

L'Exposition de la Louisiane.

Il n'est peut être pas d'institution plus propre à vulgariser le progrès que ces réunions pacifiques qui ont reçu le nom d'expositions. Ce sont les tournois de la noblesse moderne, celle du travail. Comme dans les lices du moyen âge on y combat à armes courtoises et on y distribue de plus prix aux vainqueurs. Mais les rivalités n'y engendrent ni haines ni jalousies. La défaite ne fait qu'exciter une noble émulation chez les vaincus, qui se hâtent de mettre à profit les enseignements qu'il peuvent tirer du succès de leurs concurrents plus heureux. Les méthodes nouvelles, les améliorations dans les procédés, le résultats des essais de toute nature sont mis au grand jour, examinés, discutés ; des comparaisons pratiques s'établissent, et les progrès déjà obtenus donnent un nouvel essor à l'activité de l'esprit humain. Producteurs et consommateurs profitent donc de ces luttes pacifiques où les produits de l'intelligence et du goût viennent se marier heureusement à ceux de l'agriculture et de l'industrie, comme pour établir la solidarité qui existe entre les différentes formes que revêt le travail de l'homme.

La multiplicité des expositions locales, nationales et internationales, prouve que l'expérience a donné gain de cause à ces concours entre producteurs. Nous ferions injure à l'intelligence de nos lecteurs si nous croyions nécessaire d'insister pour en démontrer l'utilité générale.

Dans les circonstances particulières où se trouve la Louisiane, par suite de la perturbation apportée dans son système de travail, une exposition agricole, industrielle et artistique doit avoir des avantages manifestes, et dont on ne saurait exagérer l'importance. Elle va nous permettre de faire la revue de nos forces, d'énumérer nos ressources naturelles et artificielles ; et, nous le croyons fermement, cette revue et cette énumération nous permettront de faire notre deuil du passé et d'envisager l'avenir avec la confiance sereine d'un peuple qui a résolu de pratiquer énergiquement la maxime du sage "aide-toi le ciel t'aidera." En supputant les richesses de notre sol, en admirant les merveilleuses machines à l'aide desquelles le génie humain s'efforce de remplacer les bras qui manquent par les forces dompt es de la nature, nous sentirons s'affermir en nous la conviction du succès et nous chercherons avec l'ardeur que donne l'espoir du triomphe la solution du problème que l'abolition du travail forcé a fait surgir devant nous. C'est donc avec le plus vif intérêt que chacun de nous doit suivre les travaux de l'association qui a pris pour tâche de doter la Louisiane d'une exposition périodique.

La première exposition, dont l'ouverture doit avoir lieu le 20 novembre, devra être le point de départ d'une nouvelle ère dans la production agricole et manufacturière de notre Etat. Un progrès constant, incessant, doit faire place à la routine de temps passé. La mécanique est un grand maître, et elle nous commande de marcher sans relâche dans la voie des perfectionnements, si nous voulons réparer le temps perdu et reconstruire l'édifice renversé de notre ancienne splendeur.

Il est à désirer qu'entre la première exposition et la seconde il y ait une notable différence, un progrès constaté. Pour cela il est essentiel que la première donne une idée exacte et complète de ce que la Louisiane est actuellement capable de produire, et que chaque producteur étudie et compare pour mieux faire la prochaine fois. Le concours de tous est donc sollicité, et le devoir et l'intérêt bien entendu sont d'accord pour prescrire à chacun de participer à l'entreprise en de l'encourager.

Les honorables citoyens qui sont à la tête de l'exposition ont fait preuve de tact et d'intelligence dans le choix des comités chargés de diriger les prix aux exposants. On n'a pu n'en convaincre en jetant les yeux sur la liste que nous avons publiée dans notre numéro de dimanche. Il n'y a pas moins de quarante classes différentes, comprenant depuis les productions de l'art et de la littérature jusqu'aux produits domestiques de la ménagère. L'élève des animaux comprend cinq catégories : bêtes à corne, chevaux, moutons, volailles, porcs ; les produits de l'agriculture cinq : coton, cannes, tabac, fruits et légumes, vin du pays (nous sommes étonnés de ne pas y voir figurer le rin) ; il y a une classe pour les machines et le matériel agricole. Les produits industriels sont divisés sous un assez grand nombre de classes. Voici maintenant la liste des classes qui peuvent intéresser les mécaniciens et les femmes qui ne dédaignent pas de se livrer à quelques travaux d'utilité ou d'agrément : gâteaux, conserves, sucres candis, sucre tures, chocolats, macaroni et vermicelle ; fleurs et dessins de fleurs, ouvrages à l'aiguille et ouvrages en cire et en cheveux, etc.

Les personnes qui désirent exposer peuvent se procurer des listes imprimées contenant des renseignements plus détaillés sur les prix accordés aux différentes classes. Nous publierons nous-mêmes quelques extraits de ces listes, parce que nous désirons que le plus grand nombre comprend une idée exacte de l'importance de la somme qui sera distribuée aux exposants. Les prix accordés pour ces ouvrages sont, soit des médailles en or des coupes, soit une somme variant de cinq à trente dollars. Ainsi le meilleur produit de l'aiguille ou fabriqué dans les limites de l'Etat aura droit à une médaille en or ; le meilleur produit de l'industrie et les dames et les jeunes filles de la Louisiane sont invitées à y envoyer des échantillons de leur talent.

Parmi les prix offerts par des particuliers nous en citerons deux. MM. Thos. B. Bedford & Cie., proposent deux prix d'environ à $500, dont l'un sera donné à la personne qui exposera la machine agricole la plus utile pour préparer la terre, planter et cultiver un des principaux produits du Sud-Ouest : l'autre moitié sera donnée pour une machine propre à défricher la terre et la mettre en état d'être cultivée, ou pour une machine propre à préparer un des produits du sol pour le marché. M. S. W. Moody offre un prix de $30 pour le domaine de chemises les mieux lavées et les mieux repassées par une blanchisseuse de la Nouvelle-Orléans. Ces deux exemples seront sans doute suivis et les prix ne manqueront pas pour encourager tous les genres d'industrie.

Tous les habitants de la vallée du Mississippi sont invités à participer à l'exposition, et comme l'on recevra aux Etats-Unis le 20 novembre, à une époque où la temps est généralement beau et l'état sanitaire excellent, nous devons nous attendre à voir une grande affluence de visiteurs à la Nouvelle-Orléans. Leur présence ajoutera à l'animation qui se fait déjà remarquer dans notre ville et les affaires n'en retireront favorablement. A tous les points de vue l'exposition sera donc un bienfait pour nous.

COMPTE-RENDU. — Nous avons reçu le rapport du contrôleur de ville, du premier janvier au 30 juin de cette année. C'est un tableau de chiffres comprenant toutes les dépenses et toutes les recettes faites pendant six mois, accompagné de la liste obligée des propriétés immobilières et mobilières de la ville, s'élevant à 16 millions en tout. Nous n'avons rien trouvé dans ces documents que nous ne soumions déjà. Ce n'est pas un travail de finance, mais simplement un état de faits et de détails exprimés en sommes, grandes et petites, rentrées et déboursées pendant l'exercice d'un semestre. Parfois, les prédécesseurs de M. F. G. Mohan paraissent à l'intérêt d'adresser aux Conseils des réflexions et suggestions sur la situation financière de la ville, et les Conseils en tiraient tel parti que de raison. M. Mohan s'est dispensé de cette cérémonie ; après avoir mis des nombres en colonnes, il les livré au public et se tait.

Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur les dépenses municipales, car nous voyons dans un état signé par M. Wm. McCulloch, président du Bureau des Assistants-Aldermen, M. A. W. Bosworth, président du Bureau des Aldermen, et approuvé le 27 juillet par le maire, M. John T. Monroe, que les recettes probables de la ville pour les six mois à courir du 1er juillet au 31 décembre 1866, seront seulement de $625,718 30 quand les dépenses pour le même espace de temps seront de $1,292,300 ; ce qui constituera un déficit de $1,066,481 90. Un tel résultat jusqu'ici inouï nécessite de graves réformes.

Encore une année d'administration semblable et nous serons replongés dans tous les embarras du passé sans aucunes ressources pour en sortir.

THÉATRE D'ORLÉANS.—La représentation de dimanche soir a vain un grand succès aux artistes de ce Théâtre. Mme Larmet a été vivement encouvamte dans le rôle de Marie Jeanne et le public lui a prodigué ses applaudissements. M. Larmet a eu de beaux moments et M. Chamenin a fort bien rendu son rôle. Les autres artistes les ont habilement secondés.

On nous prie d'annoncer qu'il y aura relâche ce soir, mardi, et jeudi, à cause de la fête de la Toussaint. Le troupe jouera samedi et dimanche.

THÉATRE ST CHARLES — Lundi prochain, la troupe italienne donnera à ce théatre le "Trovatore." Les premiers chanteurs sont : El se Irfre, tenor, Mme (Bloni), prima donna(soprano) Mme Cannesa, prima donna légère, M. Strakosch, contralto, Sr. Sanini, basse-taille. Il y a en tout 30 artistes. Les operas donnés aux souscripteurs ne seront pas répétés.

MAISON F. RIMAILHO & ESPINAN. — Nous appelons d'une façon toute particulière l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur l'annonce de la maison F. Rimailho & Espenan, importateurs rue de Chartres No. 45. Cette maison annonce qu'elle vendra à des prix exceptionnels tout un assortiment d'articles de choix, comprenant toute espèce de marchandises seches y compris la bonneterie, la mercerie et la parfumerie. La vieille réputation de cette maison est une garantie sérieuse pour les acheteurs.

☞ Ceux qui doivent entreprendre un voyage maritime commettraient une négligence fatale à leur sûreté, s'ils ne se procuraient une bouteille du SUCCÉDANÉ CARMATIF DE MARNIER, unique remède contre les maux produits par l'eau bourbeuse du Mississipi à son embouchure chez ceux qui en boivent parce qu'elle est fraîche et douce. Ce sirop est agréable et ne contient rien qui puisse affecter le système. Nous engageons nos lecteurs à ne pas rester sans cela. Un mot d'avis suffit aux sages.

CIGARES, CIGARETTES, TABAC — M. F. ROMAGOSA a ouvert au No 136, rue de la Commune, un magasin pour la vente en gros et en detail de cigares et cigarettes de la Havane, tabac à chiquer, &c., à des prix fort modérés. On y vendra aussi des billets de loterie.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—29 octobre 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel—au coin des rues Bienville et Chartres.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	71 degrés.
Midi	77 "
3 heures du soir	79 "
6 heures du soir	76 "

ACCUSÉ D'ASSASSINAT. — W. D. Pendleton, second ingénieur à bord du steamer Mississippi, a été traduit devant la commissaire des Etats-Unis le juge Augustin, pour avoir assassiné un nommé Le plaignant Luke McGinnis, prête serment que, d'après information reçue, de Sam Kent, maintenant en ville, il accuse feû Pendleton d'avoir méchamment et cruellement assassiné son frère, Dennis McGinnis, passeur de charbon à bord du steamer, lequel assassinat a été commis le 20 septembre, au large de Key West.

AFFAIRE REDDINGTON.—Thos. Reddington, qui avait été accusé de détournement des fonds et renvoyé par le recorder Abern devant la Premiere Cour de District, a été jugé hier matin devant le juge Abell qui l'a fait relâcher par la raison qu'aucune accusation n'avait été formulée contre lui.

GROS VOL.—La négresse Susanne, accusée par Thos. Fitzpatrick d'avoir volé $800 à son frère A. J. Fitzpatrick, a été arrêtée à l'encoignure Water et Jackson.

TENTATIVE D'INCENDIE.—George Bretay, qui tient une grocerie, rue du Bassin, a été arrêté hier soir par l'officier Poole, sur la prévention d'avoir voulu mettre le feu à son établissement. Vers minuit, une grande pesanteur égal à celui d'un canon fut entendu. L'officier et plusieurs de voisins coururent vers la grocerie Bretay d'où le bruit était sorti.

Après examen, il fut trouvé qu'une livre de poudre, renfermée dans une boîte en ferblanc, avait fait explosion sous le comptoir où elle avait pris feu. Un morceau de la boîte fut trouvé suspendu au plafond et le bois des étagères fut quelque peu endommagé. Bretay a dit qu'il ne se doutait de rien ; que l'explosion l'avait éveillé et qu'il s'était hâté d'aller voir à la grocerie en que c'était. Ses mains étaient noires, mais il a dit qu'elles étaient noircies par du charbon.

ENQUÊTE.—Une enquête a été faite hier sur le corps d'un jeune homme de couleur, nommé John, âgé de 22 ans, trouvé sur la Place Taylor, Quatrième District.—Verdict : mort d'épilepsie. Le défunt était remarqueur de chiffons.

VOL.—Martin Nayle accusé de vol par N. A. Lambiase, a été arrêté hier. Il était employé dans le magasin de ce dernier sur la Levée. On a trouvé en sa possession un jambon et divers autres articles soustraits par lui.

RECORDER GASTINEL.—Ellen Shea et Kate Fortune, deux filles de mauvaises vie, ont été condamnées à une amende de $10 pour avoir voulu déliver un prisonnier.

Edouard Durant a été condamné à une amende de $10 pour avoir voulu déliver un prisonnier.

Frank Hayden pour ivrognerie et une Mme Burke pour avoir fait du désordre, ont été condamnés à payer la même somme ou de passer 10 jours en prison.

Sarah Wright et Lizzie White, (c) de l'accusées par Fanny Lavins, (c) de l'avoir assaillie violemment rue Franklin No 61, ont été envoyées devant la 1re Cour de District.

AFFAIRE CRIMINELLE.—Wm Devire accusé d'avoir voulu attenter à la pudeur de Mme Scoolman a été envoyé devant le recorder Abern devant la 1re Cour de District.

Albert Greco, accusé d'avoir volé $200 en or à C. H. Richard rue Polymnie, a été mis en prison.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—La cassion dans l'affaire des E. S. Hartley, accusé d'avoir détourné des fonds de l'Etat de la Louisiane a été fixé à $5000.

UNE RAFFLE MANQUÉE.—Bernard Tally, qui prend passion chez Mme Kelly, au coin des rues Girod et Tchoupitoulas, était parvenu à découvrir où elle tenait son argent. Hier soir, ces deux locataires ayant qu'elle était absente, il força la porte de la chambre et n'avait plus qu'à ouvrir le bureau où se trouvaient environ $7,000, lorsque elle rentra à temps pour la surprendre dans son travail. Elle cria au voleur et le fit arrêter. Bernard Tally avait sur lui tous les instruments dont se servent les voleurs pour ouvrir les portes et armoires.

VOL.—Ed Long, accusé d'avoir volé à un passager à bord du steamer *Magnolia*, la somme de $215 et une chaîne d'or, a été arrêté hier soir. La montre a été retrouvée.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR DU MARYLAND.

Le gouverneur Swann du Maryland a lancé la proclamation ou suivante à la date de 20 octobre :

Attendu qu'il est parvenu à la connaissance de l'Exécutif que des organisations militaires et autres se forment dans la ville de Baltimore, avec le dessein de mettre obstacle et de retarder à l'avenir l'action des lois de l'Etat ;

Attendu qu'il y a lieu de croire que des organisations analogues sont en voie de formation dans d'autres Etats et qu'elles se proposent d'envahir le sol de Maryland pour priver ces citoyens de leurs justes droits et pour s'imposer au peuple de l'Etat par la violence et l'intimidation.

Moi, T. Swann, gouverneur de l'Etat du Maryland, notifie, par la présente proclamation, à tous les chefs et instigateurs de ces organisations illégales et révolutionnaires qui tendent à troubler la paix et à afficher la dignité de l'Etat, que dans le cas où leurs menées révolutionnaires ou engendreraient des émeutes sanglantes, qu'ils en auront tenu strictement responsables et que tout le pouvoir de l'Etat sera mis en jeu pour leur infliger un châtiment aussi prompt que mérité.

En foi de quoi, etc.,

THOMAS SWANN.

Le Secrétaire Stanton

Notre confrère du *Courrier des Etats Unis* fait l'oraison funèbre du secrétaire de la guerre, Stanton ; ses appréciations sont aussi justes que sévères et nous les recommandons à l'attention de nos lecteurs.

M. Stanton, dit-on, se retirera définitivement de l'arène après qu'il aura terminé le rapport annuel qui doit être présenté au prochain Congrès. Si l'on peut s'étonner de quelque chose, c'est que ce personnage soit resté si longtemps le ministre d'un homme qu'il affecte de mépriser et qu'il ait autorisé tout haut par sa présence une politique qu'il déclare tout bas contraire à ses principes. Au moment où M. Stanton va prendre sa retraite, il est utile de juger en un coup-d'œil sur sa vie publique depuis plusieurs années. Les radicaux, qu'il s'est attachés par ses vices bien plus que par ses mérites, l'ont comparé à Carnot, dont ils insultaient ainsi la mémoire, mais nous ne nous chargerons pas d'accuser sa conduite comme administrateur.

Certes, dans ces tristes années qui ont précédé et suivi la mort de M. Lincoln, il n'est pas apparu de figure plus sinistre que celle de M. Stanton. Dans ce cabinet étrange où siégeaient des intrigants comme M. Blair, on le prenait au coup-d'œil sur sa vie publique depuis plusieurs années. Les radicaux, qu'il s'est attachés par ses vices bien plus que par ses mérites, l'ont comparé à Carnot, dont ils insultaient ainsi la mémoire, mais nous ne nous chargerons pas d'accuser sa conduite comme administrateur.

Certes, dans ces tristes années qui ont précédé et suivi la mort de M. Lincoln, il n'est pas apparu de figure plus sinistre que celle de M. Stanton. Dans ce cabinet étrange où siégeaient des intrigants comme M. Blair, on le prenait pour un homme qui n'affectait aucune opinion politique, et qui n'était pas plus sûr de lui-même, n'était pas plus sûr de lui-même, n'était pas plus sûr de lui-même,